

COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2022

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 20 juin 2022, à 18 heures 30, à l'Alliage, salle Yvremont, sous la présidence de M. Matthieu SCHLESINGER, Maire. La séance s'est déroulée comme suit :

M. Jean-Christophe HAGLUND a été désigné Secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal ont approuvé les procès-verbaux des séances du 25 avril et du 23 mai 2022.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

1. Le Conseil municipal a pris acte des comptes de gestion 2021 du budget principal et du budget annexe du camping municipal.
2. Le Conseil municipal a désigné Mme Cécile ADELLE pour présider la séance dans le cadre du vote des comptes administratifs 2021 du budget principal et du budget annexe du camping municipal.
3. Le compte administratif 2021 du budget principal a été approuvé.
4. Le compte administratif 2021 du budget annexe du camping municipal a été approuvé.
5. L'affectation des résultats 2021 du budget principal a été approuvée.
6. L'affectation des résultats 2021 du budget annexe du camping municipal a été approuvée.
7. Le budget supplémentaire 2022 du budget principal a été approuvé.
8. Le budget supplémentaire 2022 du budget annexe du camping municipal a été approuvé.
9. La modification de l'autorisation de programme / crédits de paiement créée pour l'opération de réhabilitation du centre culturel d'Yvremont a été approuvée.
10. La modification de l'autorisation de programme / crédits de paiement créée pour l'opération de réhabilitation de l'école élémentaire du Poutyl a été approuvée.
11. La modification de l'autorisation de programme / crédits de paiement créée pour l'opération de rénovation du site mairie a été approuvée.
12. La modification de l'autorisation de programme / crédits de paiement créée pour l'opération de création d'une école à la Vanoise a été approuvée.
13. La modification de l'autorisation de programme / crédits de paiement créée pour l'opération de rénovation du site mairie a été approuvée.
14. L'actualisation des tarifs municipaux à compter du 1er septembre 2022 a été approuvée.
15. Le Conseil municipal a été informé et a pris acte du bilan des opérations foncières 2021.

16. Le Conseil municipal a approuvé l'adhésion de la commune au groupement d'intérêt public région centre interactive (GIP RECIA) et a désigné les représentants de la commune à l'assemblée générale : M. Stéphane BOURDILLAULT, en tant que titulaire, et Mme Lucie LAMARRE-LEVASSEUR en tant que suppléant.
17. Le Conseil municipal a pris acte des décisions du Maire prises sur le fondement de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal a également été informé des travaux des commissions d'Orléans Métropole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h.